

# Modalités de financement des formations

mercredi 31 janvier 2018, par [Nicolas Romeas](#)

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

### L'AIDE INDIVIDUELLE À LA FORMATION - AIF

L'AIF permet de financer tout ou partie du coût d'une formation dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) en complément d'un financement OPCA (AIF/CSP) ou du DIF\* portable (AIF+DIF\*). L'aide, accordée sur décision du Directeur régional du Pôle Emploi, est comprise entre 1 500 € et 3 200 €.

Pour présenter votre demande :

Contactez votre conseiller Pôle Emploi afin de remplir un formulaire de demande d'AIF et déposer celui-ci auprès du Pôle Emploi 15 jours avant le début de la formation.

---